

DECISION N° 34/2022

**Objet : Avenant n° 2 relatif au marché subséquent n° 2 à l'accord-cadre n° 19F0027
Acheminement et fourniture d'électricité et services associés
Lot n° 1 : 34 sites HTA/BT KVa+**

La société ALSEN de 67140 BARR est attributaire du marché subséquent n° 2 à l'accord-cadre n° 19F0027 pour le lot n° 1 : 34 sites HTA/BT KVa+ en groupement de commandes entre la commune de Sélestat – Châtenois CCAS de Châtenois – Ebersheim – Kintzheim – Mussig – Scherwiller – CCAS de Scherwiller et la Communauté de Communes de Sélestat.
Coordonnateur du groupement : Ville de Sélestat

Un avenant n° 1 a été passé suite à l'écrêtement de l'allocation ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique), dispositif réglementaire révisable, actualisable selon décision gouvernemental.

La Commune de Baldenheim a procédé à l'installation d'une borne électrique située rue du Château dont la mise en service devra être effective à compter du 1^{er} septembre 2022.

La version et la puissance souscrite au TURPE sont : BT supérieur à 36 KVA – CU (courte utilisation) – puissance demandée : 48 KVA

Au vu de la puissance souscrite, cette borne est à inclure dans le lot n° 1.

Il y a donc lieu de passer un avenant afin d'intégrer la commune de Baldenheim et ce nouveau point de livraison référencé sous le n° 50069115998280 dans le bordereau de prix, n'ayant aucune incidence financière.

Le Maire de la Ville de Sélestat,

- Vu** le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- Vu** le Code de la Commande Publique,
- Vu** la délibération du Conseil Municipal du 30 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

.../...

DECIDE :

D'établir l'avenant n° 2 relatif au marché subséquent n° 2 à l'accord-cadre n° 19F0027 – Acheminement et fourniture d'électricité et services associés pour le lot n° 1 : 34 sites HTA/BT KV_a+ actant l'intégration de la commune de Baldenheim et le nouveau point de livraison dans le bordereau de prix.

(CPA/cs)

Fait à Sélestat, le 29 juillet 2022

Le Maire,



Marcel BAUER